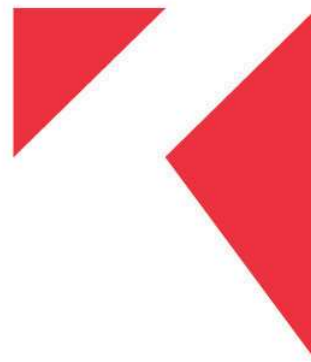


Appartements 3 et 4, bâtiment 2404
999, RN 39, Avenue Route Likasi, Quartier Joli-site
Commune de Manika, Ville de Kolwezi
Province du Lualaba, République Démocratique du Congo



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
FOURNITURE, MONTAGE ET DEMONTAGE D'ECHAFAUDAGES
1013-EOI-15-001

1. INTRODUCTION:

1.1 L'objectif du présent Appel à Manifestation d'Intérêt (EOI) est de présélectionner des fournisseurs qui participeront à l'appel d'offres relatif à la fourniture, au montage et au démontage de divers types et configurations d'échafaudages sur les sites de Kakula, Kamoia 1, ainsi que dans le cadre des extensions d'infrastructures de surface ou souterraines associées.

Le type et la configuration des échafaudages dépendront des exigences spécifiques de chaque site. Tous les travaux d'échafaudage devront être conformes aux exigences statutaires et légales minimales applicables, ainsi qu'aux normes de Kamoia Copper.

1.2 Les fournisseurs intéressés sont invités à manifester leur intérêt en complétant et en soumettant les documents obligatoires suivants, accompagnés de pièces justificatives suffisantes :

- Une Manifestation d'Intérêt, dont le modèle est joint en Annexe 1.
- Une Fiche d'identification du fournisseur, dont le modèle est joint en Annexe 2.
- Une preuve d'au moins cinq (5) années d'expérience avérée dans l'industrie minière pour la prestation de services d'échafaudage dans le secteur minier. Le soumissionnaire potentiel devra fournir au moins trois (3) lettres de référence émanant de clients actuels ou antérieurs, délivrées au cours des trois (3) dernières années, ainsi que les coordonnées de personnes de référence pouvant être contactées à des fins de vérification.
- Le soumissionnaire potentiel devra fournir des preuves vérifiables de la propriété ou de l'accès garanti à un minimum de vingt (20) tonnes de matériaux et d'équipements d'échafaudage, comprenant les types suivants :

- Échafaudages tours,
- Échafaudages tours mobiles,
- Échafaudages indépendants,
- Échafaudages de type cage à oiseaux,
- Échafaudages suspendus,
- Échafaudages de soutien ou d'étalement,
- Barrières de sécurité et garde-corps.

- Liste des sites/emplacements opérationnels actuels où une visite représentative du site peut être effectuée.
- Attestation certifiant que le soumissionnaire potentiel est en règle vis-à-vis des institutions gouvernementales et paraétatiques compétentes, telles que l'administration fiscale et l'Inspection du travail de la République Démocratique du Congo.



- Curriculum vitae (CV) du personnel clé qualifié, dont l'un sera désigné comme Superviseur et un autre comme Inspecteur qualifié en échafaudage, accompagnés des dossiers de sécurité des trois dernières années ainsi que des statistiques relatives aux accidents avec arrêt de travail.
- Certificat ARSP valide ou tout document officiel prouvant la conformité à la loi de la sous-traitance en République Démocratique du Congo.
- Les entreprises étrangères doivent participer par l'intermédiaire d'une entité locale congolaise ou d'une coentreprise (joint-venture) pleinement conforme aux exigences de l'ARSP, ou exercer leurs activités par ce biais.
- Tout autre document pertinent démontrant que des travaux similaires ont déjà été réalisés avec succès.

Les documents **doivent être envoyés** à l'adresse suivante : contracts@kamoacopper.com

DATE D'ANNONCE :

Lundi 19 OCTOBRE 2026

DATE LIMITE DE SOUMISSION DE L'EOI :

Lundi 02 Novembre 2026 16h00 (heure de Kolwezi)

2. OBJECTIFS ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

2.1 Portée des travaux

La présente portée des travaux concerne la fourniture, le montage et le démontage de différents types et configurations d'échafaudages pour les concentrateurs de Kakula et de Kamoia 1. Le type et la configuration des échafaudages dépendront des exigences spécifiques de chaque site. Tous les travaux d'échafaudage devront être conformes aux exigences minimales légales, réglementaires et aux normes de Kamoia Copper.

La portée détaillée des travaux sera la suivante :

2.1.1 L'Entrepreneur devra fournir :

- Fourniture et montage d'échafaudages.
- Les types d'échafaudages comprennent notamment, sans s'y limiter : les échafaudages-tours, les échafaudages-tours mobiles, les échafaudages indépendants, les échafaudages en cage, les échafaudages suspendus, les échafaudages de soutien, ainsi que les barrières de sécurité et les garde-corps.
- Un stock minimum de 20 tonnes de matériel d'échafaudage doit être disponible en permanence sur le site.
- Lors des arrêts programmés, une quantité supplémentaire de 20 tonnes de matériel d'échafaudage ainsi que trois équipes de montage supplémentaires seront nécessaires.



Pendant ces périodes d'arrêt, le temps étant limité, un nombre suffisant de membres doit être affecté à chaque équipe afin de leur permettre de faire face à la charge de travail dans les délais impartis.

- Délai d'exécution pour le montage des échafaudages : Le fournisseur sera pénalisé pour tout retard de production et/ou de maintenance résultant d'une livraison tardive des échafaudages. La date et l'heure de livraison seront convenues à l'avance entre le fournisseur et le client.
- Transport sur site pour le déplacement des équipements entre les zones de stockage et les installations.
- Des monteurs d'échafaudages, inspecteurs et autres employés qualifiés et certifiés, conformément au Bordereau des Quantités des Ressources en Main-d'œuvre (BOQ). L'équipe devra comprendre (un superviseur, un chef d'équipe et deux équipes sur site. Le chef d'équipe devra également être un inspecteur qualifié en échafaudage).
- Les monteurs d'échafaudages et les inspecteurs doivent être disponibles en dehors des heures normales de travail, sur une base d'astreinte et sur demande. L'équipe mobilisée devra comprendre (un superviseur ou un chef d'équipe, accompagné d'un monteur, d'un manœuvre, d'un chauffeur et d'un inspecteur qualifié).
- Échafaudages supplémentaires : Ceux-ci devront être montés conformément aux spécifications convenues et au numéro de commande approuvé.
- Certification des échafaudages : Chaque structure d'échafaudage installée doit être inspectée par un inspecteur compétent et déclarée conforme et sécuritaire. L'inspection doit être consignée sur une fiche officielle d'inspection, qui devra être affichée sur l'échafaudage.
- Les étiquettes doivent indiquer que l'inspection quotidienne a été effectuée. Les inspections et certifications doivent être consignées et archivées dans le registre d'inspection du bureau des gréers. Ce registre d'inspection devra être fourni par le soumissionnaire retenu et signé par l'Ingénieur de Kamoa.
- Tout le matériel et tous les composants d'échafaudage présents sur le site de Kamoa doivent être enregistrés dans un registre, conformément aux exigences de la législation en vigueur et aux normes SANS.
- Un registre des équipements, comprenant toutes les inspections légales et obligatoires, devra être tenu à jour pour tous les équipements présents sur le site. Ce registre devra être conservé au bureau des gréements (rigger office), où il pourra être récupéré pour les inspections hebdomadaires puis retourné après celles-ci. Tous les équipements présents sur le site (qu'ils soient utilisés ou entreposés) devront être inspectés chaque semaine, et l'ingénieur de Kamoa effectuera une inspection de contrôle supplémentaire chaque mois.
- Les documents suivants devront être en place et approuvés par Kamoa avant le début des travaux : le registre des équipements dûment complété avec toutes les inspections requises, le registre d'inspection des échafaudages (pour les échafaudages montés), ainsi que les modèles de fiches d'inspection et de certificats d'échafaudage (pour les échafaudages montés).



ANNEXE 1

OBJET : MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 1013-EOI-15-001

AU : SERVICE DES CONTRATS DE KAMOA COPPER SA

Appel à la manifestation d'intérêt n° : 1013-EOI-15-001

Date limite de dépôt de la manifestation d'intérêt : 02 Novembre 2026, 16h00 heure de Kolwezi.

Fournisseur soumettant la manifestation d'intérêt : _____
(Nom de la société, numéro d'enregistrement)

Madame, Monsieur

Nous soumettons par la présente notre manifestation d'intérêt au nom de [insérer le nom du fournisseur] en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt numéro **1013-EOI-15-001**

Le soussigné est dûment autorisé à représenter [insérer le nom du fournisseur] et, en signant le présent formulaire, il certifie et déclare que les informations contenues dans la présente manifestation d'intérêt et ses annexes sont complètes et correctes.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,

Signature(s) :

Sceau du fournisseur (Le cas échéant)

Nom et fonction en majuscules :

Nom du fournisseur :

Lieu :

Date (jour/mois/année) :



ANNEXE 2

MANIFESTATION D'INTÉRÊT NO 1013-EOI-15-001

IDENTIFICATION DU FOURNISSEUR

1.1 Identification du fournisseur

INFORMATIONS REQUISES 1	
COORDONNÉES	Adresse : Numéro de téléphone : Courriel :
FORME JURIDIQUE	
DÉTAILS DE L'ENREGISTREMENT	Date de l'enregistrement : Pays d'enregistrement : Numéro d'enregistrement :
TVA	Numéro d'enregistrement

1.2 Personne à contacter

INFORMATIONS REQUISES 2	
TITRE	Mr./Mme/Mlle/Et autre (rayer ou compléter selon le contexte)
NOM	Nom : Prénom :
DESIGNATION	
COORDONNÉES DE CONTACT	
Remarque : Les adresses électroniques ci-dessous seront utilisées si le soumissionnaire est présélectionné pour participer à l'appel d'offres.	
ADRESSE EMAIL 1.	
ADRESSE EMAIL 2	

1 Si non applicable veuillez indiquer la raison.

2 Si non applicable veuillez indiquer la raison.

